



N° 175 Audit de performance relatif au dispositif genevois de la protection civile

rapport publié le 15 décembre 2022

No 175 Dispositif genevois de la protection civile			
Recommandations proposées	4	Ouvert	4
		Fermé	-
		Refusé	-

Les quatre recommandations émises par la Cour des comptes ont été acceptées.

Au 31 décembre 2025, aucune recommandation n'a encore été mise en œuvre. Une recommandation était partiellement échue (recommandation 4 pour l'outil sur les abris) et a fait l'objet d'un report au 31 mai 2026.

Les autres recommandations (recommandations 1 à 3) n'étaient pas échues et ont été repoussées de six mois : accord de principe sur les missions et tâches de la protection civile (PC) au 30 juin 2027 et finalisation de la réforme de la PC au 30 juin 2028.

Depuis le dernier suivi, les principales actions engagées ont été les suivantes :

- Des travaux sont en cours concernant la définition d'un profil de prestations pour la PC ;
- Les contrôles organisationnels des organisations de PC ont été relancés ;
- Le projet de renouvellement de l'outil gérant les abris de PC (inventaire, contrôle et maintenance des abris, désaffectation) est à bout touchant avec une mise en production prévue pour mai 2026 ;
- La nomination d'un nouveau Directeur général à l'Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires (OCPAM) a eu lieu dès le 1^{er} janvier 2026.

No 175 Dispositif genevois de la protection civile					
Numéro	Libellé	Priorité	Responsable	Date échéance	Statut
175-R1	Définir précisément les activités à réaliser par la protection civile et dimensionner les prestations aux attentes	Très élevée	OCPAM EMCC/SPCAM	30.06.2024 Feuille de route : 31.12.2024 Accord de principe sur les missions et tâches de la PC : deuxième semestre 2026 Finalisation de la réforme de la PC : 31.12.2027 report Accord de principe sur les missions et tâches de la PC : 30.06.2027 Finalisation de la réforme de la PC : 30.06.2028	Ouvert
175-R2	Définir et implémenter des objectifs, des indicateurs et des valeurs cibles afin de piloter le dispositif de la PCI	Très élevée	OCPAM SPCAM	30.06.2024 Feuille de route : 31.12.2024 Accord de principe sur les missions et tâches de la PC : deuxième semestre 2026 Finalisation de la réforme de la PC : 31.12.2027 report Accord de principe sur les missions et tâches de la PC : 30.06.2027 Finalisation de la réforme de la PC : 30.06.2028	Ouvert
175-R3	Définir et formaliser les processus clés	Élevée	OCPAM SPCAM	30.06.2024 Feuille de route : 31.12.2024 Accord de principe sur les missions et tâches de la PC : deuxième semestre 2026 Finalisation de la réforme de la PC : 31.12.2027 report Accord de principe sur les missions et tâches de la PC : 30.06.2027 Finalisation de la réforme de la PC : 30.06.2028	Ouvert
175-R4	Adapter les outils informatiques existants aux besoins du dispositif de la PCI	Élevée	OCPAM	31.12.2024 31.12.2026 Outil abris : 31.12.2025 Outil matériel : 31.12.2027 report Outil abris : 31.05.2026 Outil matériel : au plus tard 31.12.2027 en fonction de la solution retenue	Ouvert